



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mr BRAUN À Nice le 23 juin 2023 : La CGT refuse le simulacre d'audience proposée

Le plan com' du gouvernement cherche à faire croire que les problèmes que rencontrent les usagers et les salarié-es du système de santé sont pris en compte dans le projet de refondation du président de la République. Ainsi vendredi 23 juin 2023 le Ministre de la santé et des solidarités sera en visite promotionnelle à l'hôpital d'Antibes et à l'Hôpital Pasteur du CHU de Nice. **Le directeur de cabinet du ministre a fait parvenir une proposition d'audience aux organisations syndicales.**

Depuis des années, localement, nationalement La CGT et les salarié-es des établissements de soins et des EHPAD dénoncent la dégradation de notre système de santé, la casse de l'hôpital public, le recul de l'accès aux soins, des conditions de travail et de soins qui se dégradent dangereusement, le manque d'attractivité de nos métiers, la casse des qualifications, les salaires indignes...

Rappelons qu'en 2000 l'OMS classait le système de Santé français comme le meilleur au monde. En un peu plus de 20 ans nous nous retrouvons autour de la 25^{ème} place. C'est bien l'enchaînement de décisions politiques poursuivies et intensifiées sous le gouvernement MACRON qui nous a amené à la situation actuelle.

Aujourd'hui l'intersyndicale nationale CGT, FO, SUD et UNSA, face à la situation catastrophique qui se développe ces derniers temps, face aux projets que veut imposer le gouvernement et face au refus du ministère d'ouvrir des négociations sur les mesures à prendre, a décidé de boycotter toutes les réunions convoquées par le ministère.

Les difficultés que nous rencontrons dans nos établissements maralpins sont liées aux décisions prises au niveau national : Mise en place des pôles d'activité avec une nouvelle gouvernance « managériale », loi HPST, tassement des grilles salariales des fonctionnaires par rapport au niveau du SMIC, gel du point d'indice et donc des salaires depuis 12 ans, des PLFSS successifs bien en deçà des besoins et un ONDAM qui ne permet pas d'investir dans le service public de la santé et de l'action sociale à la hauteur de ce qui est indispensable pour des soins et des conditions de travail satisfaisantes ... Ces mesures successives ont provoqué une fuite massive des personnels.

Ces décisions ont évidemment un impact sur la population des Alpes Maritimes qui a de plus en plus de mal à se soigner, à trouver des prises en charge adaptées et sur les salarié-es de la Santé et de l'Action Sociale qui ont de plus en plus de mal à travailler dignement et à vivre de leur travail.

Les hôpitaux publics et/ou participants au service public (non lucratif) du département sont tous en difficultés et ferment des lits voire des spécialités ; la « fusion » de la pédiatrie publique avec Lerval (privé non lucratif) est une catastrophe avec la disparition de spécialités telles que la transplantation rénale pédiatrique ; le GCS CHU/CAL a perdu 17 lits depuis sa création ; Le CHU de Nice a fermé 111 lits en 2022, fermeture de la réanimation gériatrique de l'Hôpital des Sources ; fermeture d'une centaine de lits de psychiatrie à Ste Marie...

À contrario, la région PACA, particulièrement dans les Alpes Maritimes, bat des records de présence du lucratif notamment dans les EHPAD ce qui ne correspond pas au profils sociaux des habitants puisque 70% de la population des Alpes Maritimes est éligible au logement social.

La CGT santé action sociale 06 ne participera pas à tromper les salarié-es et la population sur une soi-disant volonté de consultation des organisations syndicales, maillon important dans le système démocratique. Il n'y a rien à attendre de ce genre de proposition. Pour preuve, alors que la situation des hôpitaux du département est extrêmement tendue à la veille de l'été pendant laquelle la population triple ou quadruple, aucune réponse concrètes aux demandes des personnels n'a été apportée.

Nous ne cautionnerons pas un soi-disant dialogue social qui n'est en fait qu'un vernis destiné à masquer la casse de nos métiers, des garanties collectives, la casse de nos services publics et le projet de privatisation de notre système public de santé et d'action sociale pour le plus grand bénéfice des groupes lucratifs et de leurs actionnaires.

Nous exigeons du ministre qu'il réponde positivement à la demande d'ouverture de négociations, au niveau national, sur nos propositions pour sauver notre système de santé et d'action sociale et répondre aux besoins de la population et des personnels.